

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-313
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière : DECISIONS
BUDGETAIRES

OBJET :
DECISION
MODIFICATIVE
N° 3 - BUDGET
VILLE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE DU
: 04 DÉCEMBRE 2023

AFFICHAGE EN DATE
DU : 04 DÉCEMBRE
2023

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **18 DEC. 2023**

Séance du Conseil Municipal du lundi 11 décembre 2023
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET,
Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-
Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine
SURRE, Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA,
Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Gérard
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Michel RATABOUIL À François DEMANGEOT,
Nicolas ASENSIO-VERGNES À Evelyne GUILHEM,
Delphine SANTINI À Bruno PERLES,
Préscillia GRANIER À Bernard GRIMAUD,

Absents excusés : Karole CAFFIER, Martine LACOMBE, Thierry
ROSSICH, Zohra KUFEL

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire propose les virements de crédits suivants.

Après avis de la Commission des Finances en date du 08 décembre 2023,

(voir tableau en annexe)

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les virements de crédits proposés ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 11 décembre 2023

Le Maire,



Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **14 DEC. 2023**

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : **14 DEC. 2023**

Par publication le : **18 DEC. 2023**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le **18 DEC. 2023**

ID : 011-211100763-20231211-DB2023313-DE

